



GROUPE DU RDSE

Communiqué de presse

Paris, le 20 mai 2009

**ELECTIONS EUROPEENNES :
LE GROUPE DU RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE ET SOCIAL EUROPEEN
(RDSE) SOUHAITE LE RETABLISSEMENT DE LA CIRCONSCRIPTION UNIQUE**

Quatorze sénateurs du Rassemblement Démocratique et Social Européen (RDSE) déposent une proposition de loi rétablissant une circonscription unique pour l'élection des représentants français au Parlement européen.

La France avait opté en 1977 pour l'instauration d'une circonscription unique sur l'ensemble du territoire de la République. Puis, le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin avait souhaité revenir sur ce choix en instituant, par la loi du 11 avril 2003, huit circonscriptions interrégionales, Outre-mer compris.

Aujourd'hui, force est de constater que ce mode d'élection n'a pas permis d'assurer une meilleure représentation de notre pays et des français au Parlement européen. De plus, il favorise les plus grands partis qui disposent de moyens financiers et humains conséquents. Le risque avéré est donc de voir des partis politiques moins importants, mais exprimant une réelle sensibilité au sein de l'opinion, d'être contraints de renoncer à présenter des listes. C'est ainsi, par exemple, que ni le PRG ni le MRC n'auront de candidats pour le scrutin du 7 juin prochain.

Le maintien de huit circonscriptions favorise le seul bipartisme, sans pour autant rapprocher les parlementaires européens des citoyens.

C'est pourquoi Yvon COLLIN, Président du RDSE, Jean-Michel BAYLET, Président du Parti Radical de Gauche, Jean-Pierre CHEVENEMENT, Président du Mouvement Républicain et Citoyen et onze de leurs collègues du RDSE proposent de rétablir l'élection des représentants français au Parlement européen dans une circonscription unique : le territoire de la République.

Liste des signataires : Yvon COLLIN, Jean-Michel BAYLET, Jean-Pierre CHEVENEMENT, Nicolas ALFONSI, Michel CHARASSE, Anne-Marie ESCOFFIER, François FORTASSIN, Françoise LABORDE, Jacques MEZARD, Jean MILHAU, Jean-Pierre PLANCADE, Robert TROPEANO, Raymond VALL et François VENDASI.

GROUPE DU RDSE

TEL : 01 42 34 33 90 - FAX : 01 42 34 22 80